



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de l'aménagement du territoire

PROCÈS-VERBAL

Séance du 14 juin 2005



Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n^o 224,
Loi concernant la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
(Texte adopté avec un amendement)

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'aménagement du territoire

Séance du mardi 14 juin 2005

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 224, *Loi concernant la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu*. (Ordre de l'Assemblée, le 20 avril 2005)

Membres présents :

- M. Ouimet (Marquette), président de la Commission
- M. Legendre (Blainville), vice-président de la Commission et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales

- M. Auclair (Vimont)
- Mme Hamel (La Peltre), en remplacement de M. Dubuc (La Prairie)
- Mme Normandeau (Bonaventure), ministre des Affaires municipales et des Régions
- M. Tomassi (LaFontaine)
- Mme Vien (Bellechasse), en remplacement de M. Clermont (Mille-Îles)

- M. Paquin (Saint-Jean), proposeur du projet de loi.

Autre participant :

- M. Rioux (Iberville)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu :

- Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale, secteur L'Acadie et ex-mairesse de L'Acadie
- M. Maurice Bergeron, conseiller au développement économique et ex-maire de St-Athanase

Intervenants (par ordre d'intervention) :

- M. Myroslaw Smereka, citoyen et ex-maire de Saint-Jean-sur-Richelieu

M. Jean Lamoureux, représentant du Parti Action civique

La Commission se réunit à 20 h 05 sous la présidence de M. Ouimet (Marquette), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe III).

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITION ET ÉTUDE DÉTAILLÉE

M. Paquin (Saint-Jean), Mme Normandeau (Bonaventure) et M. Legendre (Blainville) formulent des remarques préliminaires.

Mme Marcoux donne le point de vue de la requérante.

M. Smereka, intervenant, donne son point de vue.

M. Lamoureux, intervenant, donne son point de vue.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission, la requérante et les deux intervenants.

Il est convenu de permettre à M. Rioux (Iberville) de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Article 1 : Mme Normandeau (Bonaventure) propose l'amendement coté Am a (annexe II).

Un débat s'engage.

À 22 h 58, après une suspension de 25 minutes, la Commission reprend ses travaux.

Après débat, il est convenu de permettre à Mme Normandeau (Bonaventure) de retirer son amendement.

Mme Normandeau (Bonaventure) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I)

Après débat, l'amendement est adopté.

L'article 1, amendé, est adopté.

Article 2 : L'article 2 est adopté.

Préambule : Le préambule du projet de loi est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

Texte du projet de loi n° 224 : Le texte du projet de loi n° 224, *Loi concernant la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu*, amendé, est adopté.

REMARQUES FINALES

Mme Normandeau (Bonaventure), M. Legendre (Blainville), M. Paquin (Saint-Jean), Mme Marcoux, M. Smereka et M. Lamoureux formulent des remarques finales.

À 22 h 14, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Marc Painchaud



François Ouimet

MP/jm

Québec, le 14 juin 2005

ANNEXE I

Amendement adopté

Loi

AmendementArticle 1

Remplacer l'article 1 par le suivant :

1. L'article 22° du décret n° 17-2001 du 17 janvier 2001 concernant le regroupement des villes de Saint-Jean-sur-Richelieu, d'Iberville et de Saint-Luc, de la Municipalité de L'Acadie et de la Paroisse de Saint-Athanase est modifié par l'addition, à la fin, de l'alinéa suivant :

Le remboursement de tout emprunt

« ~~La nouvelle ville~~ ^{contracte pour financer une subvention} que la nouvelle ville entend accorder à la Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu (SPEC) pour la rénovation du Théâtre des Deux Rives ~~peut être mis à la charge des immeubles~~ ^{jusqu'à concurrence de 1 469 000 \$, frais incidents compris,} imposables des secteurs formés du territoire des anciennes municipalités dans les proportions suivantes :

— ancienne Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu :	77,70 %
— ancienne Ville d'Iberville :	5,10 %
— ancienne Ville de Saint-Luc :	10,82 %
— ancienne Municipalité de L'Acadie :	2,94 %
— ancienne Paroisse de Saint-Athanase :	3,44 %

« Toute subvention accordée à cet organisme en excédent du montant mentionné au troisième alinéa est répartie selon les règles prévues par

ANNEXE II

Amendement retiré

Am A
Art. 1

PROJET DE LOI (Privé) 224

Loi concernant la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Amendement

Article 1

Remplacer l'article 1 par le suivant :

1. L'article 22° du décret n° 17-2001 du 17 janvier 2001 concernant le regroupement des villes de Saint-Jean-sur-Richelieu, d'Iberville et de Saint-Luc, de la Municipalité de L'Acadie et de la Paroisse de Saint-Athanase est modifié par l'addition, à la fin, des alinéas suivants :

Toute

« ~~une~~ aide financière que la nouvelle ville ~~comune~~ accorde à la Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu (SPEC) pour la rénovation du Théâtre des Deux Rives est financée par un emprunt, ~~à la charge des immeubles imposables des secteurs formés du territoire des anciennes municipalités dans les proportions suivantes :~~ »

jusqu'à concurrence de 1 396 400 \$, peut, si elle

être
mise

— ancienne Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu :	77,70 %
— ancienne Ville d'Iberville :	5,10 %
— ancienne Ville de Saint-Luc :	10,82 %
— ancienne Municipalité de L'Acadie :	2,94 %
— ancienne Paroisse de Saint-Athanase :	3,44 % .

« Toute aide financière accordée à cet organisme en excédant de ce montant est répartie selon les règles prévues par la loi. ».

Retiré _{MP}

ANNEXE III

Ordre du jour



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Audition des intéressés et étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants :

n° 220, *Loi concernant la Ville de Thetford Mines*; n° 224, *Loi concernant la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu*; n° 225, *Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Ville du Lac Saint-Joseph*; n° 227, *Loi concernant la Ville de Magog*; n° 230, *Loi concernant la Ville de Gaspé*; et n° 232, *Loi modifiant divers règlements d'emprunt émanant de la Ville de Montréal*.

ORDRE DU JOUR

Le mardi 14 juin 2005

Salle Louis-Hippolyte-LaFontaine

De 15 heures à 18 heures et, si nécessaires, de 20 heures à 24 heures

- 1) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 220, *Loi concernant la Ville de Thetford Mines*

Proposeure : Mme Dominique Vien, députée de Bellechasse

Requérante : Ville de Thetford Mines

M. Normand Laliberté, maire
M. Yvan Faucher, directeur général
M^{re} Denise Veilleux, directrice générale adjointe
M^{re} Pierre Paradis, procureur

2) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 224, *Loi concernant la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu*

Proposeur : M. Jean-Pierre Paquin, député de Saint-Jean

Requérante : Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale, secteur

L'Acadie et ex-mairesse de L'Acadie

M. Maurice Bergeron, conseiller au développement
économique et ex-maire de St-Athanase

M^c Louis Hébert, procureur

Intervenants : M. Myroslaw Smereka, citoyen et ex-maire de Saint-Jean-sur-Richelieu

M. Jean Lamoureux, représentant du Parti Action civique

3) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 225, *Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Ville du Lac Saint-Joseph*

Proposeur : M. Jean-Pierre Soucy, député de Portneuf

Requérante : Ville du Lac Saint-Joseph

M. Raymond Blouin, maire

Mme Viviane Viviers, secrétaire-trésorière

M^c Léonce-E. Roy, procureur

4) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 227, *Loi concernant la Ville de Magog*

Proposeur : M. Bernard Brodeur, député de Shefford

Requérante : Ville de Magog

M. Marc Poulin, maire

M. Gilles Bertrand, directeur général

5) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 230, *Loi concernant la Ville de Gaspé*

Proposeure : M. Guy Lelièvre, député de Gaspé

Requérante : Ville de Gaspé

M. Arthur Drolet, maire

M. Gaétan Lelièvre, directeur général

M^e Conrad Delisle, procureur

M^e Catherine Delisle, avocate

6) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 232, *Loi modifiant divers règlements d'emprunt émanant de la Ville de Montréal*

Proposeur : M. Tony Tomassi, député de LaFontaine

Requérante : Ville de Montréal

Mme Manon Barbe, mairesse de l'arrondissement de Lasalle et
conseillère au conseil de la Ville de Montréal

M^e Josée Racicot, avocate, Direction du contentieux

M. Jacques Marleau, directeur, Direction du financement,
trésorerie et gestion des caisses de retraite

Mme Diane Corbeil Cadotte, conseillère en finances, Direction
du financement, trésorerie et gestion des caisses de retraite.

Ajournement

PROJET DE LOI N° 224 AUTEUR: M. Jean-Pierre Paquin, député de Saint-Jean
 TITRE: Loi concernant la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

- Présentation le : 2005-04-20

Consultations gén. ou part. à la le

Dépôt du rapport de commission:

Motion de scission le :

Motion de report le :

- Adoption du principe le : 2005-06-16

Étude détaillée à la CAT le 2005-06-14

- Dépôt du rapport de Commission le : 2005-06-15 AM (1)

Si amendement(s) en Commission : oui ☒ non ☐ Si amendement au titre : oui ☐ non ☒

Si amendement(s) transmis en vertu de l'article 252 : oui ☐ non ☒

de M (... articles amendés)

de M (... articles amendés)

de M (... articles amendés)

- Prise en considération du rapport le :

Amendements transmis en vertu de l'article 252 et qui ont été adoptés :

de M

de M

de M

Si amendement(s) en vertu de l'article 257 : oui ☐ non ☒ (... articles amendés)

- Adoption du projet de loi le: 2005-06-16

- Sanction du projet de loi le: 2005-06-17

Motion de suspension des règles présentée le :

Feuille de temps jointe sur:

Feuille de vote jointe sur:

Autres:

